

Québec, ce 26 juin 2009

**PAR COURRIEL SEULEMENT**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage  
bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3669-2008 Phase 2  
Planification de l'audience ACEF DE QUÉBEC

---

Chère consoeur,

Voici telle que demandée par la Régie la planification du temps requis de l'ACEF de Québec concernant l'audience citée en objet.

Présentation de la preuve : 45 minutes.

Cette preuve sera présentée par Richard Dagenais, analyste de l'ACEF de Québec.

Contre-interrogatoires: Transporteur 45 minutes.

L'ACEF de Québec ne prévoit pas de temps pour contre-interroger les témoins des intervenants mais demande à la Régie de lui donner la possibilité de contre-interroger selon le besoin.

Plaidoirie: 20 minutes.

Espérant le tout conforme à la demande de la Régie veuillez agréer, Chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau  
Avocat  
ACEF de Québec